

SAEN - Élections cantonales neuchâtelaises

Questionnaire à remplir par les candidat-e-s

Nom *

Huguenin-Dumittan

Prénom *

Daniel

Numéro (sur la liste - 4 chiffres) *

5203

Parti *

PSN - Parti socialiste neuchâtelois



District *

Val-de-Ruz



Questions 1 à 5

1. Comment jugez-vous les conditions de travail du personnel de l'Etat de Neuchâtel en comparaison avec des entreprises de taille semblable du secteur privé (p.ex. Philip Morris, Swatch Group, les banques, les assurances, etc...)? *

1 2 3 4 5

Défavorables Favorables

2. Indépendamment des salaires, comment jugez-vous les conditions de travail des enseignants neuchâtelois en comparaison avec les cantons voisins?(effectifs, nombre de leçons par semaine, nombre de semaines de vacances) *

1 2 3 4 5

Défavorables Favorables

3. Considérez-vous normal que les conditions de travail (incluant le salaire) des enseignants neuchâtelois soient moins bonnes que celles de leurs collègues jurassiens ou bernois, issus du même institut de formation? *

- Oui
- Non
- (sans opinion)

4. Une évaluation des fonctions de l'enseignement doit être conduite prochainement. Selon vous cette évaluation doit être réalisée... *

- en comparant les fonctions entre types d'enseignants
- en comparant les fonctions entre types d'enseignants et les autres fonctions de l'État
- (sans opinion)

5. Si l'occasion se présente, je participerai volontiers à une opération Portes Ouvertes dans une école du canton.

- Oui
 - Non
 - Je ne sais pas encore
-
-

Questions 6 à 12

6. À l'école, la tâche de formation doit être prioritaire et bien plus importante que la tâche de sélection. *

- D'accord
- Pas d'accord
- Autre :

7. Je soutiens l'existence d'un plan d'études romand (avec quelques spécificités cantonales). *

Oui

Non

(sans opinion)

8. Le travail en équipes pédagogiques est gage d'une meilleure qualité des prestations aux élèves. Un crédit en temps doit être accordé aux enseignants pour le rendre possible. *

D'accord

Pas d'accord

Autre :

9. Dans le canton de Neuchâtel, les effectifs de classe et le taux d'encadrement (nombre d'élèves/enseignant; quotient tenant compte des groupes en petits effectifs) ne devraient pas être supérieurs à la moyenne suisse. *

D'accord

Pas d'accord

Autre :

10. Dans l'organisation des horaires, s'il y a conflit, la priorité doit aller aux intérêts pédagogiques dès le cycle 2 (5e année). *

D'accord

Pas d'accord

Autre :

11. Le canton de Neuchâtel devrait offrir des conditions plus favorables à l'implantation d'écoles privées. Les familles qui y placent leurs enfants devraient bénéficier d'un chèque éducatif. *

D'accord

Pas d'accord

Autre :

12. Le remplacement des filières de formation professionnelle en écoles ne doit en aucun cas être effectué avant de disposer d'une réelle alternative duale. *

D'accord

Pas d'accord

Autre :

Tweet

Commentaire (150 caractères, svp)

L'Ecole est une organisation incontournable. Ses tâches sont multiples et doivent rester du domaine public. Elle doit également évoluer (statut, forme d'enseignement) en prenant en compte l'évolution de la société mais sans précariser sa mission pédagogique

